#### 003/2021 COMPTE RENDU DE SEANCE ORDINAIRE du 01 avril 2021

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 23 mars 2021, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie de Montenach 57480, jeudi 01 avril 2021 à 19 H 00 sous la présidence de M. Jean-Paul TINNES, Maire de la Commune.

<u>Etaient présents</u>: Mr TINNES Jean-Paul, Mr PIRUS Sylvain, Mme MULLET Monique, Mme BOHR Estelle, Mr PETIT Richard, Mr GAMBS Jean-Michel, Mr PRINTZ Jean-Baptiste Mr JEUNET Daniel, Mr PELLET Didier et Mme SCHMITT Jordanne, Mr BELVO Michel

### Absents excusés : /

#### 012/2021 – Vote des 2 taxes directes locales

Après examen, le Conseil Municipal vote les taux d'imposition des différentes taxes, pour l'année 2021, comme suit :

- Taxe foncière (bâti): 27,44 %.
- Taxe foncière (non bâti): 80,12 %.

Vote à l'unanimité.

# <u>013/2021 – Approbation des Comptes de Gestion (Budgets Principal – Eau – Assainissement) – Année 2020.</u>

Le Conseil Municipal déclare que les Comptes de Gestion des Budgets : Principal – Eau – Assainissement pour l'exercice 2020, établis par le Receveur Municipal, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Voté à l'unanimité.

## <u>014/2021 – Compte Administratif – Année 2020 – Budget Principal.</u>

Le Conseil Municipal, délibérant sur le Compte Administratif du Budget Principal de l'exercice 2020 dressé par M. TINNES Jean-Paul, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1) Donne acte au Maire de la présentation du Compte Administratif de 2020, lequel se décompose comme suit :

	<u>Fonctionnement</u>	Investissement
Dépenses :	304 360.20 €	168 273.53 €
Recettes:	398 561,86 €	271 158.47 €
Excédent :	94 201.66 €	102 884.94 €

- 2) Reconnaît la sincérité du reste à réaliser de 100 000 € en dépenses et 0 € en recettes ;
- 3) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 4) Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement du service, soit une somme de **171 804.50** € ligne 002 et l'excédent d'investissement du service, soit une somme de **185 642.16** € ligne 001.

Voté à l'unanimité.

#### 015/2021 - Compte Administratif - Année 2020 - Budget Eau.

Le Conseil Municipal, délibérant sur le Compte Administratif du Budget Eau de l'exercice 2020 dressé par M. TINNES Jean-Paul, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1) Donne acte au Maire de la présentation du Compte Administratif de 2020, lequel se décompose comme suit :

	<u>Fonctionnement</u>	Investissemen	<u>nt</u>
Dépenses :	57 407.01 €	479 686.73 €	7
Recettes:	83 724.03 €	302 920.31 €	
Excédent/Déficit :	<i>26 317.02 €</i>	<i>- 176 766.42 €</i>	

- 2) Reconnaît la sincérité du reste à réaliser de 46 121.57 € en dépenses et 0 € en recettes ;
- 3) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 4) Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement du service Eau, soit une somme de **26 317.02** € à l'exécution du virement à la section d'investissement c/1068, et le déficit d'investissement du service Eau, soit une somme de **112 483.14** € ligne 001.

Voté à l'unanimité.

## <u>016/2021 – Compte Administratif - Année 2020 – Budget Assainissement.</u>

Le Conseil Municipal, délibérant sur le Compte Administratif du Budget Assainissement de l'exercice 2020 dressé par M. TINNES Jean-Paul, après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice considéré :

1) Donne acte au Maire de la présentation du Compte Administratif de 2020, lequel se décompose comme suit :

Excédent :	21 156.09 €	27 079.68 €
Recettes:	91 725.60 €	92 802.25 €
Dépenses :	<i>70 569.51 €</i>	65 722.57 €
	Fonctionnement	Investissement

- 2) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels se répartissent comme suit : 0 € en dépenses et 0 € en recettes ;
- 3) Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- 4) Décide d'affecter l'excédent de fonctionnement du service assainissement, soit une somme de : **21 156,09** € à l'exécution du virement à la section d'investissement c/1068 ; et le déficit d'investissement du service assainissement, soit une somme de **109 750.55** € ligne 001.

Voté à l'unanimité.

#### 017/2021 - Budget Primitif - Année 2021 - Budget Principal.

Le Conseil Municipal, après examen des propositions budgétaires et après en avoir délibéré, vote le Budget Principal qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

#### 1 268 733.66 € soit:

504 391.50 € en section de fonctionnement et 764 342.16 € en section d'investissement.

Voté à l'unanimité.

### 018/2021 - Budget Primitif - Année 2021 - Budget Eau.

Le Conseil Municipal, après examen des propositions budgétaires et après en avoir délibéré, vote le Budget Eau qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

#### 286 495.13 € soit:

71 275.97 € en section de fonctionnement et 215 219.16 € en section d'investissement.

Voté à l'unanimité.

# <u>019/2021 – Budget Primitif – Année 2021 – Budget Assaini</u>ssement.

Le Conseil Municipal, après examen des propositions budgétaires et après en avoir délibéré, vote le Budget Assainissement qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

#### 268 145 € soit :

90 968 € en section de fonctionnement et  $177\ 177\$ € en section d'investissement.

Vote à l'unanimité.

Le Maire,

Les Conseillers Municipaux,